



## Compte rendu

Comité de quartiers du 14 avril 2011

A l'ordre du jour de ce comité de quartiers : les services publics sur le secteur, l'avancement des projets Sierg et Sogreah, et des questions d'actualité.

### Les services publics

- **La construction d'un centre médicosocial au cœur de la Ville Neuve est actée.**

Le maire souligne que la forte mobilisation des habitants pour la défense du service public sur le quartier, a été un moteur important de cette décision.

Le centre accueillera les services sociaux du Conseil général :

- Le service social polyvalent, qui travaille sur le lien social et accompagne les personnes dans la gestion de leurs difficultés (budget, logement, emploi...).
- La prévention maternelle et infantile (PMI), qui a pour mission de promouvoir et protéger la santé des enfants et des futurs parents.

La PMI propose des consultations médicales pour les femmes enceintes et les enfants jusqu'à 6 ans, des bilans de santé en école maternelle et un accompagnement médicosocial à domicile.

- La sauvegarde de l'enfance qui soutient les enfants et leurs familles par des actions de prévention et de protection (soutien matériel, éducatif et psychologique, mesures d'urgence, lutte contre la maltraitance...).

### Question d'une habitante

**D'ici la construction du centre, la PMI sera-t-elle maintenue au centre social des Essarts ?**

Besma Mechta indique que des heures de permanence seront assurées dans les trois centres sociaux du quartier, et rappelle l'enjeu de rester mobilisés.

- **La Poste de la place Beaumarchais sera rouverte prochainement.**

Les discussions entre la Ville, la Préfecture et la Poste ont permis de s'accorder sur une réouverture, dans de meilleures conditions de sécurité.

Ainsi, en concertation avec les habitants, le hall du n°25 de la place Beaumarchais a été fermé et un cheminement piétons, accessible aux personnes à mobilité réduite a été réalisé pour remplacer la passerelle. En supprimant un lieu de regroupement invisible depuis l'extérieur, ce nouvel aménagement devrait réduire les faits de délinquance, et apporter aux habitants et commerçants de la place, dont La Poste, plus de sécurité.



## **Polarité Sud et avancement des projets Sierg et Sogreah**

La Ville Neuve d'Echirolles fait aujourd'hui l'objet de réflexions pour un renouvellement urbain. Ces réflexions sont inscrites dans le long terme (10/20 ans) et se déclinent dans le projet plus large de la Polarité Sud (Solidaire, Urbaine, Durable), qui vise à dynamiser une nouvelle centralité d'agglomération autour des communes d'Echirolles, d'Eybens et du Sud grenoblois.

### **Plusieurs ambitions à ce projet :**

- Mixité des fonctions et mixité sociale : redéploiement d'une offre de commerces et de services notamment sur l'avenue des Etats-Généraux, diversification de l'offre d'habitat.
- Développement de l'emploi, par la mise en valeur et le développement des activités existantes : restructuration Sogreah, développement de sites économiques.
- Revalorisation du cadre de vie et des qualités environnementales, par l'aménagement d'un espace public de qualité ou les fonctions coexistent de manière pacifiée : réflexions en cours sur la couverture de la rocade Sud, espaces verts, réduction de l'impact de la circulation automobile...

Deux grands secteurs déjà en projet :

- **Autour de l'avenue Esmonin et de l'avenue des Etats-Généraux**  
Objectifs : valoriser l'entrée Nord de la Ville, développer une vitrine commerciale avenue de l'Europe, améliorer l'accessibilité des Villeneuves, réaménager l'avenue des Etats-Généraux
- **Autour de l'avenue des FTPF :**  
Objectifs : rattacher les quartiers Nord au centre-ville, conforter l'activité et l'emploi, développer une offre d'habitat

### **Deux projets à court terme permettent de démarrer la mise en œuvre du projet de la Polarité Sud :**

- **Site de Sogreah**

Programme prévisionnel :

Construction de 500 à 600 logements dans le cadre d'un écoquartier comprenant environ 7 000 m<sup>2</sup> de commerces.

Environ 35 000 m<sup>2</sup> de locaux d'activité le long de la rocade Sud, dont la reconstruction du siège de Sogreah.

Aménagements complémentaires : création d'une nouvelle voie pour apaiser la rue de Lorraine, aménagement du carrefour du Chêne et création d'un espace public paysager.

Calendrier prévisionnel :

Septembre 2011 : enquête publique pour modification du PLU.

Fin 2011 : permis d'aménager.

2013 : premières livraisons – rythme de construction d'environ 60 logements/an.

- **Site du Sierg**

Programme prévisionnel :

Construction de 130 logements au sud, le long de la ligne de tram.

Le long de l'avenue Esmonin : une résidence d'affaires de 120 chambres, 3 000 m<sup>2</sup> de commerces et la reconstruction des ateliers du Sierg.

Aménagements complémentaires : réaménagement de l'avenue Esmonin, requalification de l'allée du Cotentin et aménagement d'un débouché au nord, amélioration de la rue de Normandie.

Calendrier prévisionnel :

2011 : promesse de vente.

Fin 2011 : dépôt des permis de construire.

Fin 2012 : début des travaux.

2014/2015 : livraison.

### **Questions**

#### **La nouvelle rue créée dans le cadre du projet Sogreah sera-t-elle ouverte/prolongée vers le rond-point d'Alpexpo au travers des terrains de sports ?**

Pour l'instant, cette liaison n'est pas envisagée ; si elle devait l'être dans l'avenir, ce sera en concertation avec les habitants.





### **Qu'en est-il du projet de déplacer la fête foraine de Grenoble sur le parking d'Alpexpo ?**

Rien n'est encore décidé dans ce sens. La Ville d'Echirolles est opposée à ce projet.

### **Qu'en est-il du projet de développement de la halte ferroviaire ?**

Cette question fait partie intégrante des objectifs de la Polarité Sud. La Ville et la Métro sont en discussion avec la SNCF pour faire de la halte ferroviaire d'Echirolles une véritable gare.

### **Quelle garantie que les entreprises qui réaliseront ces projets embaucheront des habitants du quartier, en particulier les jeunes ?**

La Ville peut faire en sorte de favoriser les embauches de jeunes du quartier, en intégrant cette clause dans les critères de choix des entreprises. De plus, le développement du nombre d'activités économiques employeurs sur le secteur, amènera une dynamique d'emploi qui pourrait être favorable aux habitants du quartier.

### **Où en est le projet sur l'îlot Allibert ?**

Ce projet est à l'état de réflexion entre les communes de Grenoble et d'Echirolles, le site Allibert étant situé à cheval sur la limite communale. La Ville d'Echirolles souhaiterait voir sur ce terrain le développement d'un projet urbain de qualité, qui ferait le lien avec le secteur Saintonge-Ouessant-Convention, et ouvrirait le quartier sur Grenoble et le reste de l'agglomération.

La Ville de Grenoble souhaite développer une zone d'activité et implanter sur ce secteur ses services techniques. La Ville d'Echirolles souhaite pour sa part développer un projet résidentiel sur la partie Sud.

Ce projet implique que la Ville de Grenoble (propriétaire du foncier) cède à la Ville d'Echirolles, conformément aux accords préalables à l'acquisition, les terrains situés sur le territoire échirollois.

### **Quels moyens a la Ville de négocier avec les aménageurs si elle ne possède pas les terrains ?**

La Ville définit les règles d'urbanisation dans le Plan local d'urbanisme. Au travers des permis d'aménager, elle négocie avec les différents partenaires sur des éléments qualitatifs : localisation et surface des bâtiments, montant des participations aux équipements nécessités par les projets...

### **L'impact de ces constructions sur les effectifs scolaires a-t-il été évalué ?**

Une étude sur ce sujet est menée par l'Agence d'urbanisme de Grenoble. Les résultats permettront d'évaluer l'impact sur les équipements scolaires (écoles et restaurants scolaires).

### **Des trains anciens circulent à proximité des habitations, rendant l'air irrespirable. De plus, les arbres qui masquaient en partie la voie ferrée ont été coupés.**

C'est la Région qui est responsable de l'entretien de ses voies et matériels. La question de l'insertion de la voie ferrée dans le paysage est posée dans le cadre du projet de Polarité Sud, la Ville d'Echirolles appuie en ce sens.

### **Quel avenir pour le terrain Stratège/Corio au nord des Granges ?**

Une réflexion est en cours au niveau de l'agglomération, ce terrain pourrait éventuellement accueillir le futur Hôtel de la Métro.

## **Questions d'actualité et questions diverses**

- Les 1<sup>res</sup> Rencontres du logement d'Echirolles ont eu lieu le jeudi 5 mai. Le temps d'une soirée, les participants ont échangé sur les grands enjeux en matière d'habitat : comment répondre à la demande, quelle politique de construction et de rénovation...
- Le conseil consultatif des retraités a organisé, le 13 mai, une conférence-débat sur la fin de vie. Cette rencontre a permis d'échanger sur les besoins et dispositifs qui existent pour soulager les souffrances physiques et psychiques, dans un esprit de respect et de dignité des personnes.
- Thomas Nzih Ossah, habitant du quartier Ville Neuve, a présenté aux habitants le jeu qu'il a créé : le Ziossah, dans la lignée du Sudoku. Le statut d'autoentrepreneur et le soutien de la Chambe de commerce de Grenoble lui ont permis de réaliser son projet. Ce nouveau jeu est aujourd'hui disponible chez plusieurs buralistes et points presse de l'agglomération.  
Monsieur Ossah a remporté pour ce jeu le prix des Talents de l'économie 2011, spécial autoentrepreneur, décerné par le Club de la presse et des médias de Grenoble.





- Une habitante questionne la Ville sur la salle associative de Saintonge : est-il possible de partager son utilisation entre plusieurs associations ?  
La salle est à présent partagée sur des créneaux précis entre les associations Convivio et Saintonge c'est nous